

Le centre d'affaires du Crédit Coopératif de Pau rénové

C'est un centre d'affaires rénové que les clients du Crédit Coopératif de Pau auront le plaisir de découvrir lors de son inauguration le 4 septembre.



Installé depuis 2001, au 24 rue Ronsard, le centre d'affaires du Crédit Coopératif de Pau est désormais modernisé, et ce après huit mois de travaux d'aménagement réalisés en 2018. Ces locaux, de 235 m², s'inscrivent dans le chantier de modernisation des espaces dédiés à la clientèle et des espaces de travail pour les collaborateurs du Crédit Coopératif : création d'un bureau d'accueil, place à des meubles modernes, épurés et dans l'air du temps. Le bois et l'aluminium ont donné une toute nouvelle atmosphère à cet espace

entièrement aménagé pour faciliter l'échange et la proximité, et favoriser l'accès de tous au centre d'affaires. La façade et les vitres ont laissé place à de nouvelles tonalités, chaleureuses et accueillantes, davantage en adéquation avec la nouvelle identité du Crédit Coopératif.

L'objectif principal de ce réaménagement du concept d'agence est de créer un esprit de convivialité et de permettre aux salariés de se réapproprier leur espace de travail. Ainsi, l'ergonomie a été complètement revisitée pour offrir un confort esthétique et architectural supplémentaire pour l'accueil de toutes les clientèles.

« Ce centre d'affaires bénéficie d'une excellente localisation depuis son installation dans la rue Ronsard en 2001, permettant à nos clients sociétaires personnes morales et particuliers des Hautes Pyrénées et du Béarn de nous rejoindre aisément. Avec cette rénovation, notre clientèle et nos dix collaborateurs profite désormais d'un centre d'affaires modernisé propice à un accueil de qualité. »



L'accueil des personnes en situation de handicap

Les enjeux liés à la mobilité et l'accueil des personnes handicapées sont l'une des préoccupations du Crédit Coopératif dans ce chantier de réaménagement des agences. C'est pourquoi, dans son cahier des charges, un large volet a été consacré à la mise en conformité de l'accès aux établissements recevant du public (ERP). Ainsi, comme le préconisent les normes ERP de construction et de réhabilitation, le nouveau format du centre d'affaires du Crédit Coopératif de Pau dispose de moyens d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite ou atteintes de handicap sévère. Les personnes malvoyantes seront ainsi assistées dans leur cheminement grâce à des bornes d'indication sonore. Les personnes malentendantes bénéficieront de boucles d'induction magnétique leur permettant d'amplifier dans leurs appareils auditifs les sons, pour mieux interagir avec leurs interlocuteurs.

Des locaux adaptés aux normes environnementales

Le Crédit Coopératif est une banque engagée, humaine et respectueuse de l'environnement. Le centre d'affaires de Pau est ainsi conçu pour réduire au maximum son impact environnemental, par le choix de matériaux à faible



impact écologique. De même, l'isolation, la peinture et le revêtement au sol, sont des matériaux naturels. Les luminaires sont à LED, basse consommation d'énergie.

Le lieu joue aussi avec la luminosité que procure la lumière naturelle, réduisant encore sa consommation d'énergie. Ce centre d'affaires compte bien être une référence en matière de consommation d'énergie et de respect de l'environnement dans le réseau du Crédit Coopératif.

Crédit Coopératif
Centre d'affaires de Pau
- 24 rue Ronsard -

Lundi	8h45-12h10	13h50-17h00
Mardi	8h45-12h10	13h50-17h00
Mercredi	8h45-12h10	13h50-17h00
Judi	8h45-12h10	13h50-17h00
Vendredi	8h45-12h10	13h50-17h00

A propos du Crédit Coopératif

Le Crédit Coopératif est une banque coopérative. S'il exerce tous les métiers et expertises de banquier, sa vocation est de mettre ses compétences au service des acteurs d'une économie responsable, respectueuse des personnes et de leur environnement. Historiquement banque coopérative de personnes morales, son capital est apporté par ses clients qui cumulent ainsi la double qualité de client et sociétaire. Les entreprises et leurs groupements, les coopératives, les PME-PMI, les mutuelles, les associations et les organismes d'intérêt général constituent donc le socle de son sociétariat et détiennent la totalité des droits de vote qu'ils exercent selon le principe une personne=une voix. Aujourd'hui, les particuliers, grâce aux nombreuses innovations solidaires de la gamme Agir, sont eux-aussi de plus en plus nombreux à faire le choix du Crédit Coopératif. www.credit-cooperatif.coop www.agirandco.coop



Contact presse Crédit Coopératif

Marie Riou – 01 47 24 89 17

presse@credit-cooperatif.coop